

Des caméras surprise au collège Louise-Michel

Le 22 avril, élèves et enseignants du collège Louise-Michel ont découvert que des caméras avaient été installées dans les couloirs. Les enseignants s'y opposent. La direction académique s'explique.

C'est au retour des vacances de Pâques, le 22 avril, que les enseignants et les élèves du collège Louise-Michel ont découvert que quinze caméras de surveillance avaient été installées au sein de l'établissement.

« **On regrette fortement cette installation puisqu'elle a été effectuée sans concertation**, explique Isabelle Mélou, professeure de lettres et membre du syndicat Snes-FSU du collège. **Cela aurait dû être passé en conseil d'administration, mais ça n'a pas été le cas.** »

« Ils pensent qu'on ne leur fait pas confiance »

Pour cette enseignante, l'installation de ces caméras dans ce collège classé comme Réseau d'éducation prioritaire (REP +) au sein du quartier de Perseigne est une « **forme de stigmatisation qui ne dit pas son nom. Quand les élèves les ont découvertes dans les couloirs, ils nous l'ont quasiment reproché. Ils pensent qu'on ne leur fait pas confiance.** »

Si cette enseignante n'est pas opposée à l'installation de ce dispositif, elle peine à en comprendre son intérêt : « **C'est censé être de la vidéoprotection. Sauf qu'une fois un potentiel agresseur au sein de l'école, la vidéo ne protège plus.** » À l'inverse, elle se déclare en faveur de caméras « **à l'extérieur** » ou de la mise en place d'un « **digicode** » à l'entrée.

Selon Isabelle Mélou, la solution pour améliorer la sécurité au sein du collège est ailleurs. « **Est-ce que soigner, éduquer et accompagner les élèves ne serait pas plus efficace ?** interroge-t-elle. **Nous n'avons plus d'infirmière scolaire et contrairement aux autres écoles, il y a une croissance démographique dans le quartier.** »

Aujourd'hui, l'enseignante rappelle qu'elle n'est « **pas hostile à la sécurité** » mais souhaite que ces changements soient réalisés « **dans le respect des textes et en s'adressant aux gens sur le terrain** ».

Pas encore opérationnelles

De son côté, Jean-Luc Legrand, directeur académique des services de l'Éducation nationale de l'Orne, explique que ces caméras ont été installées afin d'être « **plus réactif pour retrouver un agresseur** » qui s'introduirait dans l'établissement. S'il y a eu un accord entre le conseil départemental et l'Éducation nationale pour installer ces caméras, avec un financement à hauteur de 57 000 € de la part du Département, il évoque un « **bug de communication** » entre la direction de l'établissement et le personnel.

« **Les images prises par ces caméras seront conservées trente jours et ne pourront être consultées que sur réquisition** », explique Jean-Luc Legrand. Le choix de collège est dû à « **plusieurs vols et agressions** » aux alentours dans le quartier de Perseigne. Pour l'heure, ces caméras ne sont pas encore en état de marche pour « **des raisons techniques** » et ne seront opérationnelles qu'à partir de septembre, pour la prochaine rentrée des classes. « **À terme, tous les collèges de l'Orne seront équipés de caméras dans les cinq prochaines années.** »

Paul GUYO.



Les élèves ont découvert que quinze caméras de surveillance ont été installées au sein du collège Louise-Michel. Archives Martin Roche, Ouest-France